



Laboratoire d'Économie de la Firme et des Institutions (LEFI) Université Lumière Lyon 2

Colloque

« Les relations entre la finance et l'industrie : entre nécessité et antagonisme »

17-18 décembre 2009

Appel à contribution

Si la part des emplois directs de l'industrie dans les économies les plus développées tend indéniablement à diminuer, si la baisse des coûts de transports et de communications a permis une plus grande liberté de localisation et le développement des activités à destination des économies émergentes, l'activité industrielle tient pourtant encore un rôle essentiel dans nos sociétés. La désindustrialisation repose en réalité sur des transformations profondes dans l'organisation productive du travail qui n'oblitérent pas cependant l'importance des activités industrielles dans les économies développées. La production industrielle, bien que diminuant en valeur grâce à d'importants gains de productivité, continue en effet d'augmenter en volume. L'externalisation de fonctions alimente la sphère des services aux entreprises qui dépend ainsi fortement de l'industrie. À la fin des années quatre-vingt-dix, la crise de la nouvelle économie a également suscité un certain recentrage sur les activités industrielles traditionnelles.

La crise des *subprimes* de 2007 et la récente crise financière consécutive de septembre 2008 illustrent aujourd'hui à quel point l'industrie est affectée par la finance moderne et pourquoi il est nécessaire de penser l'industrie en lien avec la finance. Outre les premières répercussions de ces « dysfonctionnements » de la finance sur des secteurs traditionnels comme l'automobile et la construction, des effets récessionnistes sur l'activité économique en général et industrielle en particulier sont annoncés.

La compréhension de cette crise et les transformations de la finance et de l'industrie appellent un renouvellement profond de la réflexion. Si les relations entre ces deux activités sont aussi anciennes que les économies capitalistes de marché, la représentation que se font les agents économiques de la relation finance/industrie et son contenu réel se sont fortement modifiés depuis la révolution industrielle. On est ainsi passé d'une conception dans laquelle l'activité financière est un *auxiliaire des activités productives* à une conception où la finance est devenue toujours davantage une *activité autonome*, paraissant parfois déconnectée de l'activité « réelle », et cause d'instabilité grandissante.

Selon cette perspective, un ensemble de questions reste aujourd'hui en suspens : l'activité financière est-elle complémentaire de l'activité productive et est-elle destinée à la soutenir pour éviter des décalages temporels qui rendent plus difficiles les décisions d'investissement ? L'activité financière n'a-t-elle pas acquis au contraire une telle autonomie que ses objectifs apparaissent contradictoires avec ceux de l'industrie voire de la société ? Quelles sont les formes de complémentarité, notamment institutionnelles, qui peuvent être mises en évidence entre les deux « sphères » ? Quels mécanismes de régulation peuvent modifier ces relations ? Les liens actuels entre industrie et finance sont-ils plus denses et/ou de nature différente qu'autrefois ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce colloque s'efforcera d'apporter des réponses.

Objectifs du colloque

Les contributions sur l'analyse des rapports entre la finance et l'industrie porteront sur des aspects théoriques, empiriques ou méthodologiques et s'articuleront autour de quatre axes principaux :

- i) Un premier thème consistera à interroger les rapports entre la finance et l'industrie à partir de *l'analyse* mais aussi de *l'histoire économique* contemporaines. À titre d'exemple, Thorstein Veblen, décédé en 1929, quelques mois avant la Grande Crise, a particulièrement insisté sur les facteurs d'instabilité propres au « *capitalisme banquier* » et sur la dualité entre les critères d'évaluation des activités économiques (pour l'entreprise elle-même et pour la société) selon qu'ils sont sous la conduite du « *business* » ou « des valeurs industrielles » : selon cet auteur, « *making money and making goods* » renvoient à des logiques fondamentalement différentes qui s'articulent et s'affrontent au sein même des entreprises industrielles. Les contributions des grands noms de l'histoire de la pensée économique, notamment (de manière non exclusive) celles d'Alfred Marshall, Joseph Schumpeter, John Maynard Keynes et Hyman Minski pourront être convoquées et confrontées sur ce thème. *L'histoire économique* constitue également un angle d'étude particulièrement pertinent à partir duquel les relations entre les sphères financière et industrielle peuvent être appréhendées. Les crises économiques, industrielles, bancaires et financières ainsi que les mécanismes de transmission de ces crises pourront être envisagés dans leurs singularités aussi bien qu'à travers leur récurrence.
- ii) Le second thème porte sur les effets exercés par l'organisation de la « sphère financière » sur le *financement des activités économiques*. Il s'agira d'interroger les modalités d'articulation des différents mécanismes de financement et d'évaluer la manière dont ces mécanismes affectent, d'une part, les industries traditionnelles et, d'autre part, les industries innovantes. Sur les marchés financiers, le rôle des banques et des nouvelles formes d'intermédiation financière qui impliquent la multiplication des chaînes d'expertises répondent à des logiques propres à « l'industrie bancaire » et son « *going plant* » (l'ingénierie bancaire), si bien que l'on assiste désormais à l'émergence d'une véritable « économie industrielle de la finance et de la banque ». La sophistication croissante caractérise aussi les instruments de financement, les innovations financières et les techniques bancaires utilisées. Cependant, ces nouvelles formes d'organisation des activités de financement induisent-elles une distance plus grande vis-à-vis des activités proprement productives ? C'est une question cruciale que les participants au colloque devront aborder.

L'État est aussi un acteur dans le financement des activités productives traditionnelles ou innovantes : il conviendra de s'interroger sur la possible évolution de son rôle, probablement destiné à évoluer pour répondre aux effets de la crise des *subprimes*.

Il s'agira enfin de décrire comment l'innovation technologique et le poids des actifs immatériels (*goodwill*) dans l'économie fondée sur la connaissance exercent des effets en retour sur l'évaluation des actifs et leur financement. Les actifs immatériels sensés favoriser ou incarner les activités d'innovation semblent en effet de plus en plus gérés sur le modèle des actifs financiers, comme « les portefeuilles de brevets ». Dans ce cas et lorsque l'innovation repose sur des avancées nombreuses et cumulatives, les nouveaux entrants peuvent se trouver pris en otages par les grandes firmes qui disposent de stocks de brevets.

- iii) Le troisième thème porte sur *la gouvernance des firmes et la performance industrielle*. Ce thème renvoie à la question classique du lien entre la propriété et le contrôle des décisions stratégiques des firmes. Les mutations propres à la sphère financière ont des effets sur la nature du contrôle des firmes industrielles. La gouvernance actionnariale sélectionne les projets d'investissement ayant une rentabilité à court terme et un taux de rendement élevé et cette logique entre en contradiction avec les besoins en « capital patient » qui sont intrinsèques à l'investissement. Si les modalités favorisant le capital-risque semblent nécessaires à l'essor de certains types d'activités et d'un certain « type de capitalisme », la diffusion des normes comptables élaborées selon ce modèle n'imposent-elle pas des contraintes insoutenables, notamment dans le cas des industries traditionnelles ? Le contrôle actionnarial a un impact sur l'organisation industrielle elle-même. Il est habituel d'interpréter la désintégration verticale et conglomérale et le développement de l'*outsourcing* comme une réponse combinée face aux contraintes liées à la concurrence mondiale et aux opportunités liées aux mutations des TIC. Cependant, on peut y voir aussi une substitution de la diversification des risques et une coordination des activités assumées autrefois par l'organisation industrielle intégrée par une diversification et une coordination des actifs assurée désormais par les marchés financiers

internationalisés. De même, on peut se demander si le passage à l'économie fondée sur la connaissance et l'importance prise par les actifs intangibles limitent désormais le contrôle par la propriété des actifs physiques au profit d'un contrôle par la détention des « ressources critiques », compétences et capital relationnel. Au-delà des modèles de gouvernance « *shareholders* » ou « *stakeholders* », on pourra aussi s'interroger sur la nature du capitalisme industriel français, réputé familial, et sur la formation de ses élites.

- iv) Enfin, le dernier axe vise une perspective plus macroscopique, celle des formes de *la régulation*. Cette perspective pose la question de la singularité historique d'un mode de régulation dirigé « par la finance ». À ce titre, la crise actuelle signe-t-elle la fin de ce mode de régulation et annonce-t-il, comme on l'entend beaucoup dire, un retour de l'État ? En ce cas, selon quelle modalité ce retour peut-il s'opérer ? Est-ce sous la forme d'un État arbitre et porteur des transformations de normes juridiques plus favorables à l'intérêt général ? Est-ce sous celle d'un État producteur ou un d'un État banquier imprimant un retour explicite du politique dans l'économie ? Quels nouveaux périmètres peut-on attendre pour la régulation marchande et la régulation politique, nationale ou internationale ? Plus largement encore, on peut s'interroger sur les possibilités de voir émerger une forme de régulation économique permettant d'inclure les dimensions sociales et environnementales et de rendre compatibles les exigences de rentabilité des apporteurs de capitaux avec de nouvelles normes industrielles et des innovations progressives.

Comité d'organisation :

Véronique DUTRAIVE (LEFI-Lyon 2), Valérie REVEST (LEFI-Lyon 2), Jérôme BLANC (LEFI-Lyon 2), Anne DESHORS (LEFI), Brigitte ESNAULT (LEFI), Virginie Forest (LEFI-Lyon 2).

Comité scientifique :

Jean-Pierre ALLEGRET (GATE, Lyon 2), Richard ARENA (GREDEG, Nice), Bernard BAUDRY (LEFI, Lyon 2), André CARTAPANIS (IEP, Aix-en-Provence), Benjamin CORIAT (CEPN, Paris 13), Véronique DUTRAIVE (LEFI, Lyon 2), Olivier GODECHOT (centre Maurice Halbwachs, CNRS), Christian LE BAS (LEFI, Lyon 2), Olivier PASTRÉ (Paris 8), Dominique PLIHON (CEPN, Paris 13), Valérie REVEST (LEFI, Lyon 2), Yamina TADJEDDINE (Economix, Paris 10).

Modalités pratiques :

Les projets de communication devront parvenir sous la forme d'un résumé de 2 pages maximum (8 000 caractères espaces compris) accompagné de vos coordonnées. Préciser le thème (i, ii, iii ou iv) de l'intervention.

Les propositions sont à envoyer à :

Mail : anne.deshors@ish-lyon.cnrs.fr.

Adresse : LEFI
ISH
14 av. BERTHELOT
69363 Lyon CEDEX 07

Tél : 04 72 72 64 07 Fax : 04 72 72 65 55

Les langues officielles de la conférence seront le français et l'anglais, les communications écrites pouvant être dans les deux langues. Les organisateurs envisagent la possibilité d'organiser certaines sessions entièrement en anglais en fonction de la nationalité des intervenants.

À l'issue du colloque, une sélection d'articles par le comité scientifique fera l'objet de publications dans des numéros spéciaux de revues, et de la constitution d'un ensemble de working papers destinés à être diffusés dans un réseau européen.

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : 2 mai 2009

Date de réponse des organisateurs : début juin 2009

Date limite d'envoi de la version finale de la communication : 1^{er} novembre 2009

Les inscriptions au colloque débuteront à partir du 15 juin 2009.

Les frais d'inscription, de transport et d'hébergement sont à la charge des participants hormis les conférenciers invités.

Les informations pratiques seront disponibles, début juin 2009, sur le site du LEFI : <http://recherche.univ-lyon2.fr/lefi/>.



Laboratoire d'Économie de la Firme et des Institutions (LEFI) Université Lumière Lyon 2

Finance-Industry Relations: Between Necessity and Conflict

17-18 December 2009

Call for papers

Although direct industry employment in the most developed countries is undeniably falling, and dropping transportation and communication costs have increased production location possibilities and hence the range of activities in emerging countries, industrial activity still plays an essential role in our economies. Indeed, deindustrialization is based on fundamental transformations in the productive organization of labor that do not annihilate the importance of industrial activities in developed economies. Although industrial production is falling in value, given considerable productivity gains, it is rising in volume. Functional outsourcing strengthens the business services sectors that strongly depend on industry. At the end of the 1990s, the crisis in the New Economy also triggered a renewed focus on traditional industrial activities.

The 2007 subprime crisis and the subsequent financial crisis of September 2008 clearly illustrate the extent to which industry is affected by modern finance, and why it is necessary to reconsider finance-industry relations. Beyond the immediate effects of these financial "malfunctions" on the traditional automobile and construction sectors, we now face an overall recession in all economic and industrial activities.

The current crisis and the transformations of finance and industry make it necessary to profoundly renew our reflection. The relations between finance and industry are as old as the capitalist economies themselves, but the representations of economic agents regarding finance-industry relations and its actual contents have strongly changed since the industrial revolution. Increasingly, the view of finance as supporting productive activities has been replaced by a view where finance is seen as an autonomous activity, sometimes apparently disconnected from "real" activity and responsible for increasing instability.

This perspective leaves a set of unanswered questions. Is financial activity complementary to productive activity, and is its purpose to support productive activity by overcoming the time-lags that complicate investment decisions? Has financial activity achieved autonomy such that its objectives may seem contradictory with those of industry and even of society? What are the forms of complementarities, in particular institutional complementarities, which can be highlighted between the two "spheres"? Which regulatory mechanisms are able to change these relations? Are today's links between industry and finance more dense and/or of a different nature than in preceding periods? The conference will attempt to provide answers to these questions.

Conference Themes

Contributions analyzing finance-industry relations will examine theoretical, empirical and methodological matters, organized around four primary themes.

- i. The first theme will examine finance-industry relations in contemporary *economic analysis* and *economic history*. For instance, Thorstein Veblen, who died just a few months before the Great Crash of 1929, insisted on the potential instability of “banker capitalism,” and on the tension between “business” and “industry.” For Veblen, “making money” and “making goods” were two fundamentally different mindsets that struggle and combine within the same industrial enterprises. Contributions to this theme may also usefully (but not exclusively) discuss the writings of Alfred Marshall, Joseph Schumpeter, John Maynard Keynes, and Hyman Minsky. Economic history provides another relevant angle for discussions of finance-industry relations. Contributions may examine economic, industrial, banking, and financial crises, as well as their transmission mechanisms, focusing on both their singularity and cyclical nature.
- ii. The second theme will address the effects of the organization of the “financial sphere” on the *financing of economic activities*. Contributions to this theme may examine the combinations of various financing mechanisms, as well as their effects on traditional industries compared to innovative industries. In capital markets, the role of banks in the new forms of financial intermediation implying the proliferation of expertise chains is the result of the imperatives of the “banking industry” and its “going plant” (computational finance). In this “emerging industrial organization of banking and finance,” one observes an ever-increasing sophistication of financial instruments and innovations, and banking techniques. Have the new organizational forms of financial activities increasingly disconnected finance from productive activities proper? This fundamental question needs to be addressed by conference participants. In addition, given its importance in the financing of traditional and innovative industries, will the state’s role evolve in response to the subprime crisis? Finally, contributions may discuss how, in the knowledge-based economy, technological innovations and intangible assets such as goodwill transform asset evaluation methods, and hence their financing. Intangible assets favoring or representing innovative activities are increasingly managed as if they were financial assets, as mere “patent portfolios.” Hence, when innovation is based on numerous and cumulative advances, new entrants may find themselves captives of large firms with extensive portfolios.
- iii. The third theme will discuss *corporate governance* and *industrial performance* through the lens of the classic issue of the separation of ownership and control. Contributions to this theme may examine the effects of financial transformations on the nature of control of industrial enterprises. Shareholder governance seems to select investments projects with short-term returns and high rates of return, and this may be seen as conflicting with the “patient equity capital” necessary for many investments. Although venture capital is necessary for the development of certain types of activity and a certain “type of capitalism,” has the diffusion of accounting standards based on this model imposed unsustainable constraints on traditional industries? Shareholder control impacts on industrial organization in general. It is common to see conglomerate and vertical disintegration, and the development of outsourcing, as reactions to increasing global competition allowed by the ICT revolution. However, it may also be argued that asset diversification via global capital markets has replaced the traditional risk diversification and coordination of economic activities roles of industrial organization. Has the move to the knowledge-based economy implied a replacement of the traditional control of physical assets by the control of “critical resources,” capabilities, and relational capital?
- iv. Finally, the fourth theme will take a more macroscopic view and focus on *regulation*. Contributions to this theme may center on the historical singularity of a mode of regulation directed “by finance.” In this spirit, does the current crisis imply the demise of this mode of regulation and a return of the state? If this is the case, what should be the forms of such a return? Should the state be an arbitrator, concentrating efforts on legal transformations in the general interest? Or will one witness a more explicit return of the state as producer or the state as banker? What will be the new boundaries between markets and political regulation on the national and international levels? Contributions may more broadly consider the possibilities for the emergence of a form of economic regulation that includes social and environmental dimensions, and focus on the compatibility between investor returns and new industrial and innovative standards.

Organizing Committee

Véronique Dutraive (LEFI, Lyon 2), Valérie Revest (LEFI, Lyon 2), Jérôme Blanc (LEFI, Lyon 2), Anne Deshors (LEFI), Brigitte Esnault (LEFI), Virginie Forest (LEFI, Lyon 2).

Scientific Committee

Jean-Pierre Allegret (GATE, Lyon 2), Richard Arena (GREDEG, Nice), Bernard Baudry (LEFI, Lyon 2), André Cartapanis (IEP, Aix-en-Provence), Benjamin Coriat (CEPN, Paris 13), Véronique Dutraive (LEFI, Lyon 2), Olivier Godechot (Centre Maurice Halbwachs, CNRS), Christian Le Bas (LEFI, Lyon 2), Olivier Pastré (LED, Paris 8), Dominique Plihon (CEPN, Paris 13), Valérie Revest (LEFI, Lyon 2), Yamina Tadjeddine (Economix, Paris 10).

Submission Instructions

Submissions should include institutional affiliations, and clearly state the appropriate theme (i, ii, iii or iv). The accompanying abstract should not exceed 2 pages (8000 characters all included). The conference languages are French and English. Submissions in both languages are welcome. If need be, the organizers are prepared to organize certain sessions entirely in English. After the conference, the scientific committee will select articles to be published in special journal issues, and constitute a set of working papers to be diffused in a European research network.

Submissions should be sent to : Anne Deshors

E-mail: anne.deshors@ish-cnrs.fr

Mail: LEFI
ISH
14 av. Berthelot
69363 Lyon Cedex 07
France

Phone: +33 4 72 72 64 07

Fax: +33 4 72 72 65 55

Deadlines

Submission deadline: 2 May 2009

Notification: early June 2009

Final paper submission deadline: 1 November 2009

Registration will open on 15 June 2009.

Please note that only invited speakers do not have to pay registration, travel and accommodation fees.

Practical information will be available early June at <http://recherche.univ-lyon2.fr/lefi/>